

L'AÉROSTIER

MAGAZINE MUNICIPAL DE MOISSON-LAVACOURT

N° 73

PRINTEMPS 2023

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis ! ...
Victor Hugo, Printemps



Le mot du Maire P 2

La mairie vous informe P 3 à 11

Les loisirs et la culture P 12 à 17

Biodiversité P 18 à 19

Histoire de Moisson P 20

Mairie : 01 34 79 30 41

Directeur de la publication : Cécile DEBON

Rédaction : Catherine COSNEFROY, Carine DECOURTY

Maquette : Patrick ARNOLD

Nous remercions les élus et tous nos partenaires qui nous transmettent articles et photos pour alimenter ce journal, ainsi que Franck BUTAYE.

Chères Moissonnaises, chers Moissonnais

*« Un printemps meurt, en vient un autre,
Et tout change, et tout est pareil. »*

Édith Piaf

Nous sommes revenus à des relations sociales plus normalisées depuis bientôt un an mais certains d'entre vous se sentent encore isolés notamment parmi nos aînés. Aussi avons-nous décidé, avec la commission CCAS, de mettre à disposition un lieu d'échange, de partage, d'entraide et de rencontre. Vous en trouverez les modalités d'usage dans ce numéro.

L'échelon communal restant un des seuls lieux qui confère toute sa place à l'individu, notre commune continuera d'agir pour plus de cohésion et de solidarité. L'équipe municipale réfléchit quotidiennement à valoriser la cohabitation harmonieuse de tous les usagers de l'espace public. Or en matière de cohabitation, là encore, force est de constater le non-respect grandissant des règles : incivilités, violences aux personnes, violences routières incluant la vitesse excessive, même au sein du village pour ne citer que le « tout-venant ». C'est pourquoi j'ai à cœur, comme toute l'équipe municipale, de faire que le vivre-ensemble ne soit pas qu'un slogan en développant tout ce qui pourra accroître la proximité entre ses habitants. L'ouverture de notre Espace de Part'Âges, évoqué plus loin dans ces pages, s'inscrit dans cette perspective.

Le budget 2023 s'insère entièrement dans un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) jusqu'à la fin du mandat en 2026, ceci permettant de préparer l'avenir. Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, de celles liées à l'évolution des normes, du phénomène économique, de l'inflation, de

la hausse du coût des énergies et des matières premières tout comme de l'entretien de notre patrimoine et des engagements déjà contractés, notre budget exprime la stratégie de notre équipe et reflète les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés. Nous le voterons en avril 2023 pour vous en faire part dans le prochain Aéroستier.

Soyez persuadés que l'action municipale se poursuit avec détermination dans une dynamique d'équipe harmonieuse où les places de chacun sont clairement définies et respectées.

Autre point de vigilance : nous sommes maintenant nombreux à avoir vu processionner la chenille du pin, phénomène intervenu exceptionnellement tôt cette année. Soyez vigilants avec les enfants, ainsi qu'avec vos amis à quatre pattes, plus susceptibles d'en pâtir gravement. En plus d'un arrêté municipal, nous avons tenu à leur consacrer un article dans ce numéro, puisque « l'on ne peut lutter efficacement que contre ce que l'on connaît bien ».

Restons optimistes, à l'aube de ce nouveau Printemps et des vacances qu'il annonce. Et soyons prêts à embellir notre village : nos jardins avec de jolies fleurs, nos rues avec vos sourires.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, la sérénité et le bonheur de vivre dans notre belle commune.

Votre Maire,

Cécile DEBON



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2022

1 218 094 €



- Chapitre / article 73 Recettes fiscales (Taxe foncière et taxe habitation, Fonds départemental Droits de mutation à titre onéreux)
- Chapitre / article 74 : Dotations de l'État (dont Dotation forfaitaire, Dotation solidarité rurale)
- Chapitre / article 70 : Produits services
- Chapitre / article 75 : Autres produits (revenus des biens communaux)
- Chapitre / article 77 : Divers

BUDGET

Le budget est l'instrument financier de la commune. Il traduit la volonté de l'équipe municipale de maintenir une saine gestion de nos finances locales tout en poursuivant la réalisation de son programme. Ainsi, l'exécution du budget communal 2022 associe rigueur et dynamisme.

La rigueur par la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement malgré un contexte de hausse des coûts (charges externes et de personnel) et, s'agissant des recettes, la décision reconduite à nouveau de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux de la part communale.

Le dynamisme par l'importance accordée cette année encore aux investissements. Il s'agit de la réalisation de la cantine scolaire de Moisson ainsi que de la mise en place de la vidéo protection.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2022

916 217 €



- Chap 010 - subventions nouvelles propositions + les restes à réaliser N-1
- Dépôts et cautionnements reçus
- solde d'exécution reporté

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2022

1 030 670



- Chapitre / article 011 : Charges générales : Eau & assainissement, Énergie - électricité, Combustibles, Entretien des biens publics, des voies et des réseaux ...
- Chapitre / article 012 : Charges de personnel (salaires et charges sociales)
- Chapitre / article 014 : Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, compensation charges territoriales - SIVOS 3M)
- Charges exceptionnelles et amortissements

Le 11 mars, **Daniel GOURIOU**, « Stan » comme tous le nommaient affectueusement, nous a quittés. Avec lui disparaît un homme respectueux, une personnalité toujours accessible et disponible. Il aimait profondément sa commune pour laquelle il s'est dévoué corps et âme tout au long de ses cinq mandats. Elu à 44 ans en 1989, il a d'abord fait un mandat en tant que conseiller municipal, puis un mandat en tant qu'adjoint et enfin trois mandats en tant que maire, avant de prendre la décision de passer le flambeau 31 ans plus tard en 2020. Il a aussi été Vice-président aux Sports à la communauté de commune des portes de l'Île de France et Président du CVML (Club de voile de Moisson), une de ses passions.

Stan, c'était la fidélité à des principes et des idées. Il travaillait avec cette idée qu'il faut agir pour le bien commun avec rigueur et ténacité. Stan, c'était le travail, beaucoup de travail. Stan c'était l'exigence et la rigueur en mots comme en actes. Il savait, comme élu, que le respect se gagne par le travail, par la connaissance rigoureuse de son dossier et la capacité à en débattre pour pouvoir le défendre.



Il serait long de lister ici tout ses apports à notre village, mais rappelons tout de même certaines de ses réalisations : la création du Golf, l'ouverture du Musée de la Ballonnière et du Jamborée de 1947, la bibliothèque municipale, la mise en place du Bac entre Lavacourt et Vétheuil, le préau de la cour d'école, la réfection de la station d'épuration ... pour n'en citer que quelques-unes...

Le Musée de la Ballonnière et du Jamborée est aujourd'hui en deuil de son créateur car l'Histoire avec un grand H, une autre de ses passions, l'avait amené à donner jour à ce musée afin que l'histoire de MOISSON-LAVACOURT ne tombe pas dans l'oubli. MOISSON est en deuil. Notre village vient de perdre l'un des siens, l'un de ses acteurs les plus engagés à qui il doit donc beaucoup.

Stan continuera pourtant de nous accompagner, dans nos mémoires comme dans notre AÉROSTIER qui, depuis quelques numéros, publie par épisodes « Une brève Histoire du village de Moisson » que Cécile Debon lui avait demandé de rédiger.

Merci Monsieur le Maire !

URBANISME

Commission Urbanisme : bilan d'activité 2022

L'activité de la Commission Urbanisme de Moisson-Lavacourt reste toujours soutenue. Ainsi, en 2022, elle a maintenu son rythme de réunion hebdomadaire (le mercredi matin) et instruit 56 demandes (permis de construire, déclarations préalables, aménagements). Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des travaux effectués en 2021 et 2022 :

Rubriques	2021	2022
Permis de construire	8	7
Déclarations préalables	38	49
RDV	25	30
Ventes	20	22

Rappels

NOUS JOINDRE :

Par messagerie sur le site de la Mairie :
accueil@moisson.fr – objet " Urbanisme "
ou par téléphone à la Mairie : 01 34 79 30 41

ACCÈS AUX INFORMATIONS

Les plans du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) ainsi que les règlements en matière d'urbanisme sont consultables et téléchargeables sur le site de la mairie www.moisson.fr, rubrique « Aménagements, Travaux ».

DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS

À partir du site de la mairie, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme opérationnel, permis de démolir) peuvent être déposées à partir de la rubrique « urbanisme, démarches en ligne » sur la plateforme de téléservices de notre collectivité --> via le lien suivant <https://ideau.atreal.fr/>

STATIONNEMENT



PETIT RAPPEL



Nous sommes de plus en plus nombreux à disposer de deux voire trois véhicules. Si cela ne soulève pas de difficulté quand nous disposons de la place nécessaire pour les rentrer dans nos jardins, le stationnement devient en revanche problématique dans le cœur du bourg.

Dans MOISSON, des parkings ont été aménagés

- Chemin du bois Guibert
- Route de Lavacourt, place Georges Pain
- Route de Lavacourt, parking de la bibliothèque
- Rue de l'Abreuvoir, parking Lebaudy.

Dans LAVACOURT, vous pouvez stationner le long de l'esplanade Claude Monet.

Le stationnement sur la zone pavée, au centre de MOISSON (place Guerbois), pour nous rendre chez nos commerçants est quant à lui autorisé quelques minutes seulement et sous réserve de ne gêner strictement personne. Si vous comptez y déjeuner, utilisez impérativement les parkings.

Le stationnement est interdit :

- devant les entrées de garage, y compris la vôtre
- le long des lignes jaunes
- sur les trottoirs
- devant et sur les bouches d'incendie.

Pour rappel, le stationnement devant votre habitation ne vous est pas réservé : la rue est un espace public. Enfin, restons en bons termes avec nos voisins : en nous garant, pensons à leur laisser la possibilité de sortir de leur garage sans qu'ils soient obligés de faire de multiples manœuvres.

Quant aux personnes que le véhicule d'un voisin gêne :

La violence verbale n'est pas acceptable !

NOUVELLES RECRUES À LA MAIRIE

Après environ 18 mois aussi efficaces que dynamiques passés à gérer le gîte communal et assister Carine Decourty, Amandine Badour a dû partir vers d'autres horizons professionnels pour se consacrer désormais à son entreprise de voyages scolaires.

Deux nouvelles recrues se partagent dorénavant ces deux domaines de compétences au sein de la Mairie de Moisson :



Véronique Langlois gère le gîte communal (renseignements, réservations, accueil, entretien, ...)



Catherine Cosnefroy assiste Carine au pôle Communication de la Mairie de Moisson, (Edition de L'Aérostier, de la Newsletter, mise à jour de PanneauPocket et de Facebook, ...)

Chacune d'elles est employée à mi-temps, mais leur bonne humeur et leur dynamisme sont dispensés à temps plein !



SEPUR

Planning 2023 des passages de la Sepur

10 janvier - 7 février - 7 mars - 18 avril - 16 mai
12 septembre - 13 octobre - 14 novembre - 12 décembre

La SEPUR est l'entreprise qui, outre la collecte et le traitement des déchets, a aussi en charge le nettoyage des espaces publics (balayage et assainissement des chaussées). Pour que ses ouvriers puissent effectuer leur travail de façon optimale, nous remercions par avance les personnes résidant dans les voies énumérées ci-dessous de stationner ces jours-là leurs(s) véhicule(s) en dehors de ces mêmes voies :

Sont concernées les voies suivantes :

Dans MOISSON

Chemin des Gravier
Résidence des Côteaux de Seine
Route de la Ballonnière
Route de la Roche-Guyon
Route de Lavacourt
Rue de l'Abreuvoir
Rue de l'Eau

Dans LAVACOURT

Promenade C. MONET
Route de Mousseaux

Ne sont pas concernés : les personnes handicapées, les malades isolés, et nos aînés du 4ème âge.

Merci à tous.

ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Vous l'avez tous remarqué : depuis plusieurs semaines, l'éclairage urbain est désactivé dans notre commune chaque nuit entre 0h00 et 5h00. L'objectif de cette décision est triple.

Mesures sanitaires : La lumière artificielle émise par l'éclairage public, à l'échelle de la planète, a doublé en 25 ans. Et la lumière bleue des LED dont sont équipés de plus en plus de réverbères dans nos villes et villages, est nocive pour les humains car elle crée un éblouissement nocturne.

Mesures écologiques (*) : c'est à la faune et même à la flore que la pollution lumineuse nuit le plus. Quelques conséquences parmi de nombreuses autres : les visites des insectes pollinisateurs nocturnes baissent de +60% sur les sites éclairés artificiellement ; les fruitiers voient leur production diminuer de près de 15% quand ils sont exposés à un excès de lumière ; la chouette hulotte est aussi une grande victime de la pollution lumineuse ... Ne vous demandez plus pourquoi son « chant » nocturne a disparu de nos villages !

Mesures d'économie : Nous devrions être en mesure d'évaluer le bénéfice de cette décision un an après sa mise en place. Réduction de pratiques néfastes = Occasion d'un retour à quelques règles de bon sens et à de nouvelles habitudes à prendre ...

(*) Pour ceux que le sujet intéresse :
<https://www.futura-sciences.com>

ANAH

Créée en 1971 en remplacement du Fonds national de l'amélioration de l'habitat, l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) oeuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2023 et le budget élargi.



Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

S'agissant des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non et sous réserve du montant de leurs revenus, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement ou la réduction des consommations d'énergie. L'ANAH oeuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc.

Comment faire sa demande de subvention ANAH ?

Il convient de se rendre sur cette plateforme :

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

et de renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'aura plus qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet.

La prime à l'autoconsommation photovoltaïque



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

L'autoconsommation photovoltaïque est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation (installations de vente en surplus), sont éligibles à une prime à l'investissement. Cette prime est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. Les kits solaires en autoconsommation peuvent aussi se faire financer en partie par les chèques énergie.

Plus d'infos sur www.anah.fr

et <https://www.data.gouv.fr/fr/organisations/upenergie/>

Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue JAMAIS de démarchage. De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics. <https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

11/11/2022 KALISIAK David et MARTY Stéphanie

DÉCÈS

14/11/2022 MAUDET Michaël

04/03/2023 POGU Vincent

11/03/2023 GOURIOU Daniel

NAISSANCE

05/01/2023 Alba, Olivia. JARRIGE -TORRES



VOËUX DU MAIRE

Plus d'une centaine de personnes s'étaient réunies vendredi 20 janvier à l'occasion des vœux de Madame le maire dans la nouvelle cantine scolaire inaugurée pour l'occasion.

Nous remercions l'ensemble des administrés pour leur très nombreuse présence, ainsi que :

- Un grand nombre de maires des communes avoisinantes dont : M. Alain PEZZALI, Président de notre CCPIF
- M. le sous-préfet de Mantes M. Jean-Louis AMAT
- Et notre conseiller départemental (Canton de Bonnières-sur-Seine) M. Patrick STEFANINI.

Un grand merci également à M. Laurent BONSERGENT, Proviseur du lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville ainsi qu'à ses élèves pour la préparation du buffet, la qualité de leur service et leur bonne humeur.

Enfin, nous remercions aussi chaudement les associations, le Musée de la Ballonnière et du Jamboree de 1947, la Bibliothèque de Moisson, l'Île de Loisirs des boucles de Seine et le Golf de Moisson, tous actifs sur notre secteur.

AVIS AUX ARTISANS

Vous êtes ARTISAN, COMMERÇANT, TPE OU PME, vous avez droit à des aides pour réduire le montant de vos factures d'électricité.

Pour en bénéficier, vous devez impérativement renvoyer cette attestation :

[Modele attestation aides energie entreprise.pdf \(economie.gouv.fr\)](#)

à votre fournisseur d'énergie. Elle est également disponible sur le site de votre fournisseur d'énergie.

C'est simple, rapide et vous trouverez sur le site internet de votre fournisseur d'énergie toutes les informations utiles sur les modalités d'envoi de cette attestation.

L'envoi de l'attestation à votre fournisseur est nécessaire et urgent pour bénéficier d'une remise sur votre facture d'électricité de janvier.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet ou si vous souhaitez bénéficier d'explications pour remplir l'attestation, nos agents sont à votre service :

- au **0 806 000 245**

- au niveau de chaque département avec nos conseillers en sortie de crise dont la liste est sur www.impots.gouv.fr

(lien internet direct sur le site de la Mairie et sur Panneau-Pocket)

- sur rendez-vous dans votre centre des Finances publiques.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



CLASSE DE NEIGE



Au mois de janvier, les élèves de la classe de Cm2 de l'école Alice Bonvalot ont renoué avec la tradition de la classe de neige aux Contamines Montjoie.

Accompagnés par leur maîtresse, Madame Bañuls, et de leurs camarades de l'école Paul Éluard de Freneuse, ils ont eu la joie de découvrir la montagne. Hébergés dans un joli chalet traditionnel surplombé par le Mont Blanc, ils ont profité de ce charmant village savoyard, admiré son emblématique église baroque colorée, découvert le jardin-musée de l'écrivain et aquarelliste amoureux de la montagne, Samivel, dégusté saucissons et fromages au petit marché artisanal local, fait une belle randonnée le long du torrent du Bon Nant, magnifié par le givre.

La plupart d'entre eux ont surtout vécu leur première expérience de glisse sur la neige, découvrant les plaisirs de la luge, du ski alpin mais aussi de la patinoire.

Des souvenirs d'école inoubliables, dont les temps forts furent indéniablement la remise des médailles par les professeurs de l'école de ski français et la traditionnelle boum de fin de séjour, au cours de laquelle les enfants avaient revêtu leurs habits de lumière pour mieux enflammer la piste de danse.

Financé en partie par les familles et la coopérative scolaire, ce séjour ne pourrait être réalisé sans l'aide des communes, les dons de particuliers et des associations des villages de la boucle, notamment ceux du comité des fêtes de Moisson qui y apporte une généreuse contribution.

NOUVELLES ENTREPRISES



SOLÈNE

En 2015, alors que je travaillais en entreprise, je vivais une grande remise en question personnelle et professionnelle. Mon rythme de vie ne me convenait plus et dans le même temps je constatais que la plus grande partie de mon entourage vivait avec beaucoup de pression, de stress et, donc, d'insatisfaction.

Ayant entendu parler de la méditation et du Yoga comme pratiques libératrices et apaisantes, j'ai alors commencé à les pratiquer. Ce fut pour moi une révélation.

J'ai alors instauré une pratique régulière, essayant différents types de Yoga pour enfin adopter le HATHA YOGA, une pratique alliant la respiration et le mouvement en pleine conscience afin de retrouver l'équilibre dans la dualité corps et esprit.

Quant à mon intérêt pour l'AYURVEDA, qui est une médecine traditionnelle indienne ancestrale, il est né d'un désir de me maintenir en bonne santé le plus naturellement possible.

Après 8 ans de pratique personnelle et plus de 600h de formation, j'accompagne maintenant d'autres personnes dans leur épanouissement personnel au travers de cours de Yoga (individuels et collectifs), de retraites personnalisées et d'ateliers d'Ayurveda.



Cours individuels
Cours collectifs à Moisson
Cours en lignes
Massages
Ateliers, Retraites personnalisées.

Rendez-moi visite
www.soleneyoga.com



À très bientôt ! SOLENE - 06 68 68 73 48

BELLA MANUCURE

Ça bouge à Moisson !

L'ancienne propriété « Les Terrasses », qui a appartenu à Henri Julliot (ingénieur des ballons dirigeables), située en plein cœur de village, a vu ses nouveaux propriétaires s'installer il y a quelques mois et, avec eux, s'ouvrir l'Institut BELLA Manucure et Pédicure.



Ce lieu vous invite à prendre soin de vous et de votre Beauté, grâce aux différentes prestations proposées par la maîtresse des lieux, Francesca.

Prothésiste ongulaire pleine de talent et de créativité, Francesca saura répondre à vos attentes en vous proposant des techniques

variées pour des rendus originaux ou classiques, dans une ambiance feutrée et conviviale ; sans oublier les massages à la carte que l'Institut propose pour votre plus grand bien-être.



Du Mardi au Samedi sans interruption
(TEL : 06 82 59 41 40)

En savoir plus :

www.bellamanucure.fr

Facebook: BELLAMANUCURE78

Instagram: BELLAMANUCURE78

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Enfants & puériculture



Samedi 25 mars 2023 - 9h à 16h

Salle associative

Une question : contacter Françoise au 06 87 48 30 09



VIOLENCES INTRA FAMILIALES



COLLECTIF D'ENTRAIDE VIOLENCES INTRAFAMILIALES 78

Neauphlette/Bréval/Freneuse/Bonnières/Houdan/Rambouillet

« La violence peut être verbale, morale, psychique, physique, sexuelle, économique, et même jusqu'à la manipulation mentale. Elle engendre des souffrances pour la victime, mais aussi pour toute la famille. Les enfants ne sont pas épargnés, car ils voient ou entendent les souffrances. La violence se banalise par peur, mais également par souci de tout perdre »

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE VIF 78, C'EST QUOI ?

Devant le nombre croissant de situations alarmantes, ce collectif a été créé pour aider les familles victimes de violences intra familiales situées sur les territoires de Neauphlette/ Bréval /Freneuse/ Bonnières/Houdan/Rambouillet.

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE VIF 78, C'EST QUI ?

À l'initiative de : **Anne-Lise**, Intervenante Sociale du secteur confrontée à ces problèmes ; **Sonia**, Juriste spécialisée en matière de VIF (Violences Intra Familiales) et administrée de Neauphlette ; **Martine Bourgeois**, Éluë de la commune de Neauphlette ayant constaté l'émergence de ces questions en zone rurale, toutes sensibles à la cause des violences faites aux femmes (et aux enfants), et décidées à mettre en place un réseau de soutien et d'accompagnement aux victimes. Se sont jointes à elles une psychologue clinicienne et une avocate, en attente d'autres partenaires...

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE VIF 78, C'EST POUR QUOI FAIRE?

- aménager un réseau de partenaires engagés dans la lutte contre les **Violences Intra Familiales**
- répondre aux situations d'urgence
- organiser des permanences d'accueil et d'écoute en mairies
- développer une écoute attentive par des professionnel (le)s formé (e)s
- apporter un soutien moral, matériel et administratif
- accompagner lors des démarches (dépôt de plaintes, audiences judiciaires...)
- placer les victimes à l'abri dès la dénonciation des violences
- mettre en place un taxi pour les victimes
- organiser des interventions de préventions auprès des collèges, lycées, institutionnels...

CONTACT : 06 95 53 49 41



LA BIBLIOTHÈQUE



Chers lecteurs,

À nouvelle année ... nouvelle dynamique !
Comme vous l'avez sans doute remarqué, l'ancienne équipe de bibliothécaires a peu à peu laissé la place à une nouvelle équipe de bénévoles, plus jeune mais tout aussi motivée.

C'est désormais **Nadine CAUCHOIS** qui prend les rênes de notre Bibliothèque Municipale et vous accueille,
secondée par **Laurence AUBERT**

**le mercredi de 15h à 18h
& Le samedi de 10h à 12h30**

Et le lundi après-midi
continue d'être réservé aux scolaires.



Bien sûr nous ne manquerons pas de répondre présentes pour assurer des permanences en cas de besoin.

Nous nous réjouissons que cette bibliothèque, créée en 1998 et à laquelle nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie, puisse continuer à vivre et à prospérer à travers le réseau « Lire en boucles » tout en restant un lieu de rencontres et d'échanges pour les Moissonnais.

La rentrée littéraire de ce début d'année, certes moins foisonnante et moins riche que celle de Septembre, n'est pourtant pas dépourvue d'intérêt. N'hésitez pas à venir découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux titres et... la nouvelle équipe de bibliothécaires.

Bonne lecture à tous.

DÉCHETTERIE DE FRENEUSE

La déchetterie de Freneuse est réservée exclusivement aux habitants des communes membres de la « Communauté de Communes des Portes de l'Île de France ».
L'accès en est possible uniquement sur présentation d'une carte d'accès fournie par le secrétariat de la Communauté de Communes.

Cette carte est attribuée sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Le titulaire de la carte de déchetterie, ou son conjoint, doit être propriétaire du véhicule ou d'un véhicule de fonction d'une société.

À noter : en cas de perte de la carte, la réédition d'une nouvelle carte sera payante.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte aux jours et horaires suivants :

Lundi	08h45 à 12h00	13h45 à 17h00
Mardi	08h45 à 12h00	13h45 à 17h00
Mercredi	-----	13h45 à 17h00
Jeudi	08h45 à 12h00	13h45 à 17h00
Vendredi	08h45 à 12h00	13h45 à 17h00
Samedi	08h45 à 12h00	13h45 à 17h00

La déchetterie est fermée le dimanche et les jours fériés.

LIMITATION DE L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules de tourisme (jusqu'aux véhicules type Kangoo).

Aucun utilitaire ni aucun camion n'est admis à la déchetterie (hormis les camions des services techniques des communes membres).

Des autorisations exceptionnelles pourront être données pour cause de décès ou de déménagement.

Les professionnels n'ont pas accès à la déchetterie intercommunale de Freneuse. Ils doivent évacuer leurs déchets via des centres de traitement adaptés (exemple : SOTREMA à Rosny-sur-Seine).

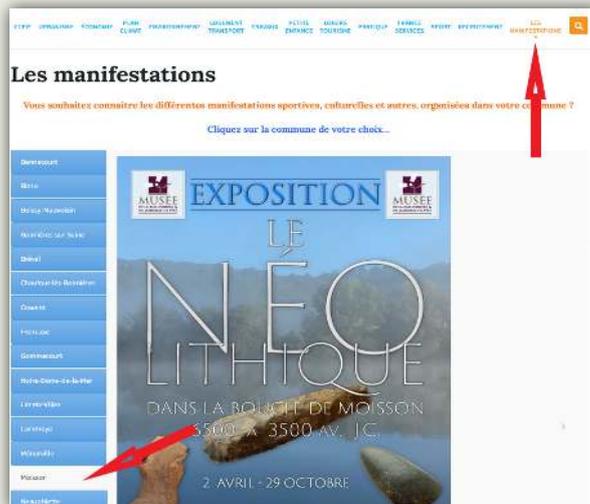
Pour tout autre renseignement : www.ccpif.fr/la-dechetterie/

LE SITE DU CCPIF RELAYE DÉSORMAIS L'ÉVÈNEMENTIEL DE MOISSON sur son site www.ccpif.fr et sur l'écran du complexe Sportif de Freneuse.

Cette diffusion vient en complément des canaux habituels d'information de notre commune.

NOS ÉVÈNEMENTS LOISIRS, CULTURE ET SPORTS ont ainsi plus de visibilité, avec un accès aux informations aussi simple que rapide :

- 1 - Se rendre sur le site du CCPIF : www.ccpif.fr
- 2 - Cliquer sur « Les Manifestations » puis sur « Moisson »





BERGES SAINES

En 2022, comme les années précédentes, une équipe de courageux moissonnais, dont de nouveaux habitants, a participé au ramassage et au tri des déchets malheureusement parsemés tout au long de l'année sur les bords de Seine par des personnes peu scrupuleuses.

Ce fut aussi l'occasion de contribuer au nettoyage du « Chemin du bout du monde » côté Lavacourt avec rotofil, tronçonneuse et taille-haies (excusez du peu !).

Cette action s'inscrit dans un vaste projet créé en 2001 par l'association « La Seine en partage et ses affluents », organisation lancée par des citoyens et des élus franciliens sensibilisés à l'environnement sur Paris et sa couronne.

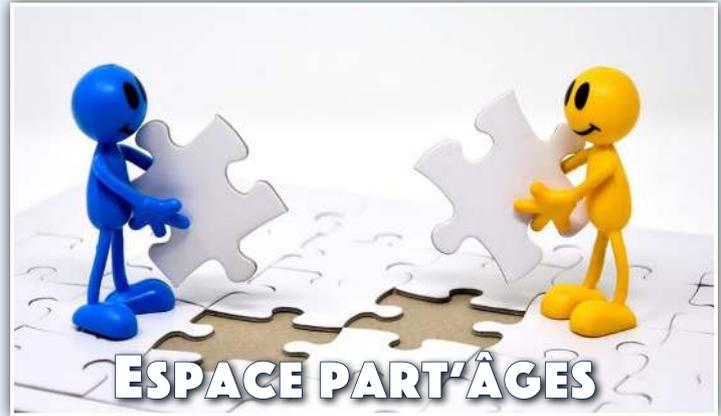
L'ambiance était chaleureuse en ce 1^{er} octobre. Tous, petits et grands, ont oeuvré de concert au même projet : dépolluer nos berges et ainsi rendre toute sa beauté à nos paysages. Cette journée s'est achevée par un pot de l'amitié ... occasion aussi de prendre RDV pour la prochaine opération !

La Mairie fait une fois de plus appel à la vigilance et au civisme de tous pour préserver une nature déjà bien malmenée.

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



Moisson a célébré l'Armistice le 11 novembre dernier, en présence de Cécile Debon, maire, Daniel Gouriou ancien maire, et des élus de Méricourt et Mousseaux. La cérémonie, qui s'est déroulée sur le site du monument aux morts, a rassemblé citoyens, élus, représentants de la gendarmerie et écoliers pour ce moment émouvant, d'autant plus symbolique en ces temps tourmentés que traverse l'Europe. A cette occasion, André Kerlau s'est vu remettre une décoration en présence de tous les participants et de Jean Beuzen, président de l'association des anciens combattants de Moisson Lavacourt.



ESPACE PART'ÂGÉS

Nous avons inauguré, jeudi 2 mars dernier, un

« ESPACE PART'ÂGÉS »

destiné à nos aînés (65 ans et +) ainsi qu'aux personnes isolées. Ce lieu, hébergé dans la Salle Associative, est destiné à accueillir des séances de jeux de société mais aussi des moments de partage, de discussions, d'échange et d'entraide et ceci deux demi-journées par semaine les :



MARDI DE 14H À 17H
&
JEUDI DE 9h30 à 12h



Cette inauguration s'est faite autour de quelques douceurs en présence de Thierry

Nous remercions ceux d'entre vous qui ont déjà fourni des jeux ; et renouvelons notre

appel à la générosité des Moissonnais

pour continuer l'équipement en jeux de la salle (Scrabble, Rummikub, dominos, dames, échec, backgammon, jeux de cartes, etc.).

Dépôt à la mairie les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h.

En fonction des retours et de la fréquentation, nous pourrions envisager de faire évoluer le lieu et les plages horaires. C'est pourquoi nous demandons à chaque utilisateur de cette salle de contresigner une feuille de présence.

Aucune inscription préalable n'est requise. La salle est ouverte à toute personne de 65 ans ou plus ainsi qu'aux personnes seules.

Encore un grand merci à tous ceux qui contribuent à faire vivre ce nouveau projet !

GRÈVE, CANTINE SCOLAIRE

Du vendredi 6 au mardi 10 janvier, l'entreprise prestataire pour la restauration scolaire dans notre boucle de Seine (le SIVOS), a fait grève.

Pourtant, afin de maintenir la cantine pour nos enfants, les élus de la boucle ainsi que certains salariés du SIVOS ont, au pied levé, effectué les courses et préparé des repas chauds pour nos enfants. Il allait de soi que l'urgence de la situation conduisait à préparer des repas plus rudimentaires que d'habitude ; néanmoins les enfants ont ainsi pu bénéficier du service habituel quand de nombreuses autres cantines ont vu leur fonctionnement totalement arrêté pendant 3 et parfois 4 jours. La Mairie tenait à souligner ce geste et remercie ici les acteurs de cette belle action collective d'entraide.

COMMUNIQUONS ENTRE VOISINS

COMMUNIQUER (*) entre VOISINS : un défi collectif

Le voisinage a de tous temps été source de conflits comme d'entraide et de convivialité. Mais aujourd'hui, il semble que l'intérêt de bien « voisiner » voit son importance disparaître doucement dans notre vie quotidienne et son corollaire, le règlement amiable des conflits, décroître en proportion. Aussi, à Moisson comme ailleurs, les services administratifs et juridiques voient-ils affluer des demandes d'arbitrage qui autrefois, pour leur grande majorité, se résolvaient par la discussion et le compromis.

Combien de différends, parfois dérisoires, finissent aujourd'hui au tribunal ? Combien de propos violents parce qu'on n'a pas osé frapper à la porte du voisin ? Pas su lui dire courtoisement notre désaccord ? Pas su écouter ? ETC.

Alors, au quotidien, pensons davantage à DEVELOPPER DES RELATIONS DE VOISINAGE CORDIALES ET SOLIDAIRES pour :

- S'ENGAGER dans la communauté et mettre en œuvre des projets collectifs ; et ainsi constituer un levier utile de plusieurs champs d'action municipale (vie communautaire, participation citoyenne, sécurité publique, sécurité civile, accueil des nouveaux arrivants...)

- développer une VISION POSITIVE du voisinage et faire contrepoids à une vision centrée sur les nuisances et les difficultés (bruits, conflits, isolement, insécurité, exclusion...);

- Limiter le risque d'escalade dans les conflits de voisinage lorsqu'ils surviennent ;

- Pour améliorer la qualité de vie de tous et ainsi engendrer des effets bénéfiques sur la santé, le tissu social et la vitalité communautaire.

Il s'agit d'un outil primordial pour relever ce défi collectif quotidien et nous rendre la vie plus facile et plus douce.

Tout cela est relativement simple à mettre en œuvre et ne requiert aucun autre engagement que de

COMMUNIQUER CORDIALEMENT.

Très beau printemps à tous.

L'équipe municipale.

(*) ce mot vient du bas latin « *communicare* » qui signifie « mettre en commun » ... Intéressant, non !?



RÉOUVERTURE LE VENDREDI 14 AVRIL

FERMETURE LE DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

Cette année encore, le Bac entre Lavacourt et Vétheuil sera en activité pour le plaisir des promeneurs.

Bruno et Fabien seront de nouveau là pour vous accueillir en 2023 :

Ce sont environ 4.000 passages et près de 20.000 passagers que notre équipe de choc transporte d'une rive à l'autre chaque saison.

LAVACOURT - VÉTHEUIL

VENDREDI de 10h15 à 12h15
(jour de marché à Vétheuil)

Samedi, dimanche et jours fériés
de 10h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h05

VÉTHEUIL - LAVACOURT

VENDREDI de 10h00 à 12h30
(jour de marché à Vétheuil)

Samedi, dimanche et jours fériés
de 10h30 à 12h45 et de 14h45 à 18h20

En octobre : dernier départ à 17h45

12 personnes maximum par traversée. Chiens, vélos et poussettes acceptés.

Ce service gratuit est financé par le SMSO, la CCPIF, la CCVS et les communes de Vétheuil et de Moisson.

MUSÉE DE LA BALLONNIÈRE

LA CYCLODYSSÉE

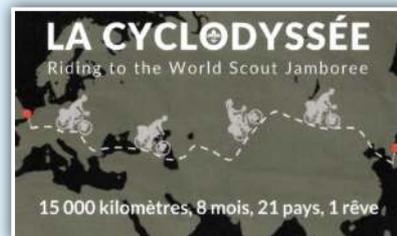
Le grand voyage de "La Cyclodyssée" vers le Jamboree Mondial 2023

En 1947, pour la première et seule fois, la France est choisie pour organiser un Jamboree Mondial et c'est à Moisson que cela se déroule. Ce grand rassemblement de scouts du monde entier, connu sous le nom de « Jamboree de la paix » est depuis un symbole pour le scoutisme.

C'est pourquoi les trois scouts de "La Cyclodyssée" ont choisi Moisson et son musée pour leur départ vers le prochain Jamboree qui se déroulera du 1^{er} au 12 août en Corée du Sud. Le trio voyage à vélo et l'aventure va durer près de huit mois.

Ils vont pédaler entre 14 000 et 15 000 km en traversant une vingtaine de pays, c'est une démarche sportive et écologique à la rencontre de jeunes scouts et guides de tous horizons.

Ils profitent également de ces échanges pour faire connaître l'association enfants sans cancer « Imagine for Margo ».



IMAGINE FOR MARGO
Children without CANCER

Florian, Pierre et Antonin se sont donnés rendez-vous dans notre village le lundi 2 janvier.

L'après-midi le trio a visité le musée, très heureux de découvrir la richesse de notre collection photographique ainsi que nos nombreuses documentations sur l'évènement local de 1947.

Après les ultimes préparatifs, ils ont partagés un dîner avec des membres de l'association au gîte communal où ils étaient logés et y ont passé leur dernière nuit avant le grand voyage.

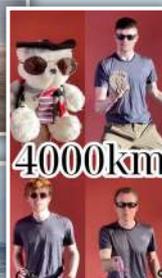
Le lendemain, matin du départ, retrouvaille avec les bénévoles du musée au café de la place chez Bertrand et Cathy, afin de discuter de leur projet avec madame le maire, les élus, autour d'un petit déjeuner.

Équipé de son vélo et accompagné de la mascotte de l'équipe, Pierre a expliqué leur parcours aux enfants des classes de l'école Alice Bonvalot, carte

géographique scolaire à l'appuis. Les élèves et les institutrices ont rejoint la place du village où s'était déjà rassemblé beaucoup de monde auprès de Florian et Antonin. Tous étaient curieux de rencontrer les globe-trotters et de détailler leurs équipements, la presse locale (Le courrier de Mantes) était présente pour couvrir l'évènement. Le top départ donné par l'assemblée sous

les applaudissements, les encouragements et les cris des enfants fut un moment très chaleureux.

Depuis ils sont passés par l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie en longeant le Danube jusqu'à la mer noire, les 17,18,19 février, traversée de la Mer Noire, puis la Géorgie, l'Azerbaïdjan, traversée de la Mer Caspienne...



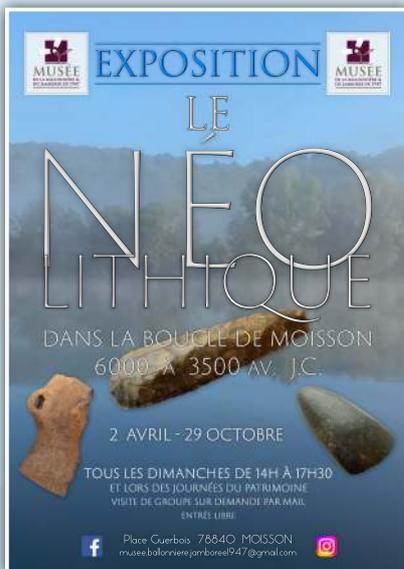
Vous pouvez suivre leur aventure au jour le jour sur les réseaux sociaux, Instagram, Facebook, TikTok etc...

Lors de leur visite du musée, ils ont réalisé une petite vidéo disponible sur <https://youtu.be/6lxY4fjdC9s>. Vous pouvez également soutenir l'association <https://imagineformargo.org> sur internet ou déposer vos dons au musée dans une petite boîte prévue à cette effet.



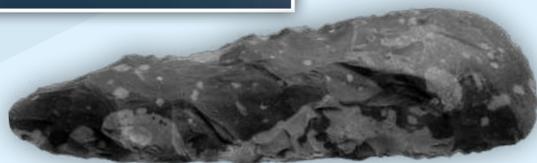
ET DE JAMBOREE DE 1947

LE NÉOLITHIQUE DANS LA BOUCLE DE MOISSON



Les Boucles de la Seine sont habitées depuis plusieurs milliers d'années par différents groupes humains. Le fleuve a été de tout temps propice à la chasse, la pêche, l'agriculture, les échanges et la circulation. Au néolithique (6000 à 2000 Av J.C) de petits villages bordaient le lit du fleuve mais il ne reste pas d'empreintes visibles de cette occupation humaine dans le paysage de la boucle. Les traces de ces occupations ont été livrées essentiellement dans les matériaux dragués dans le fleuve...

Pour plus d'informations et pour découvrir toutes ces merveilles récoltées par Benjamin Roman le long du fleuve... Rendez-vous au musée qui ouvrira ses portes avec cette nouvelle exposition le 2 avril jusqu'au 29 octobre, tous les dimanches de 14h à 17h30 .



CINÉ-CLUB

ENTRELACS

CINÉ-CLUB

Samedi 1^{er} avril 19h Salle associative MOISSON
Participation : 5€

LE HAVRE

UN FILM DE AKI KAURISMÄKI

ANDRÉ WILMS KATI OUTINEN JEAN-PIERRE DAROUSSIN BLONDIN MIGUEL

Aki Kaurismäki signe une ode à la liberté et à la solidarité aussi tendre que drôle, aux images et à l'interprétation aussi maîtrisées que superbes, à la nostalgie et à l'optimisme revendiqués. (Christian Berger, Les Fiches du Cinéma)

Venez nombreux ! Nous pourrions en discuter autour d'un verre.

RENCONTRES PHOTO

LES 16 ET 17 AVRIL 2023
10H - 18H
À L'ÎLE DE LOISIRS

RENCONTRES PHOTO GRAPHIQUES

LE THÈME : L'HUMOUR ET LE RIRE
LE SUJET LIBRE
LE «HORS FORMAT»

Pour tout renseignement : Cécile DEBON : 06 19 18 45 88




TRIATHLON 2023



Notre TRIATHLON « MADE IN LA BOUCLE » revient sur le devant de la scène pour sa deuxième édition le dimanche 14 mai 2023 à la Base de Loisirs.

Pour relancer la convivialité des « 3M », ce millésime verra se challenger davantage de concurrents puisque 5 équipes de Mousseaux et 5 de Méricourt se joindront cette année aux 20 de Moisson-Lavacourt.

Ce seront donc au total 30 équipes de 3 membres qui s'affronteront en 3 épreuves consécutives en relais : course de paddle, course de VTT et course à pied qui clôturera l'évènement.

Les compétiteurs auront une séance « Échauffement Zumba » dispensée par CÉLINE, assistée d'ENTRELACS pour la sonorisation.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 AVRIL POUR VOUS INSCRIRE.

Les coureurs à pied devront impérativement présenter un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied » au moment de leur inscription.

Inscriptions et renseignements : Laurent DELPY 06 09 31 70 42

L'organisation de cette journée ne repose que sur le Comité des Fêtes et la Base de Loisirs. Nous aurons donc besoin de **BÉNÉVOLES POUR BALISER ET SÉCURISER LE PARCOURS** durant cette matinée de compétition.



CONFÉRENCE CLAUDE MONET

Le samedi 21 janvier, à la salle associative, Moisson accueillait Claire Vincent-Gardie pour une conférence passionnante sur Claude MONET.

Cette conférence présentait un intérêt tout particulier puisqu'elle se centrait sur les trois années que Monet passa à Vétheuil de 1878 à 1881, nous donnant ainsi un éclairage original sur celui qui deviendra quelques années plus tard le Maître de l'impressionnisme.

Claire, historienne de formation et connaisseuse aguerrie de Monet dont elle a même acquis la demeure vétheuillaise, a véritablement séduit la petite trentaine de personnes venues l'écouter conter l'histoire hors du commun de cet immense artiste.

Une conférence sur la vie du peintre à Giverny est en préparation. Gageons que la salle associative devra ce jour-là repousser les murs !



Claire organise aussi des visites guidées pour découvrir le Vexin.

(Pour tout renseignement, la contacter 06 70 12 73 30).



CONFÉRENCE LES VERS À SOIE DE LA DUCHESSE D'ENVILLE

On savait déjà que les La Rochefoucauld étaient des physiocrates(*) et qu'ils ont multiplié les initiatives techniques et agricoles dans le duché de La Roche-Guyon ainsi que sur leurs terres des Charentes au XVIIIème siècle. Ce que l'on sait moins c'est qu'ils ont mené à bien la culture du mûrier blanc et du ver à soie entre 1735 et 1792. La plupart des plantations ont été faites dans la forêt de Moisson (plus de 1.200 arbres quand même !) le long de deux allées : entre La Vacherie et Mousseaux d'une part, et entre La Vacherie et Freneuse d'autre part. D'autres plantations moins importantes (200 arbres) ont été faites entre Freneuse et Rolleboise.

Des familles de vignerons de Moisson étaient chargées de récolter les feuilles et d'élever les chenilles au printemps puis de revendre les cocons au château. Il est très probable que la principale magnanerie se situait dans la ferme de La Vacherie.

Ces mûriers s'inscrivent dans un projet global de création de la forêt de Moisson qui n'était qu'une garenne au début du siècle et qui a été entièrement plantée par le duc Alexandre de La Rochefoucauld ; essentiellement : chênes, tilleuls, acacias, ormes, pins ... et mûriers.

C'est cette histoire assez extraordinaire que M. Daniel VAUGELADE, historien et Président de l'UPBMH (Union pour la Protection de la Boucle de Moisson et de ses Habitants) nous invite à découvrir lors d'une conférence (1h30) :

à la Salle Associative de Moisson.

Dimanche 2 avril à 17H. (Entrée gratuite)

(*)Les physiocrates se sont définis comme des « philosophes économistes ». En réponse aux mercantilistes, les physiocrates affirment que l'État n'a pas à intervenir dans la sphère économique.

DATE	NOM	FORMULE	Heure	INSCRIPTION
MARS				
Dimanche 19	Open des Boucles de Seine	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 €
CAROTTAGE DES GREENS du 27 au 31 mars				
AVRIL				
Jeudi 20	Classement	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
Samedi 29	Quentin's Cup	Scramble	9h	GF + 5,50 €
MAI				
Samedi 6	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 €
Vendredi 12	Classement	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
Jeudi 18	Reconnaissance Promotion Messieurs			
Vendredi 19	Promotion Messieurs	Strokeplay	8h	Selon critères ffgolf
Samedi 20				
Dimanche 21				
Mercredi 31	Reconnaissance Mérites Jeunes	Stk	8h	Selon FFG
JUIN				
Vendredi 2	Reconnaissance Grand Prix			
Samedi 3	18° Grand Prix	Strokeplay	8h	Selon critères ffgolf
Dimanche 4	des Boucles de Seine			
Lundi 5 au Jeudi 8	Championnat de France UNSS			Selon critères ffgolf
Vendredi 9	Reconnaissance Mérites Jeunes	Stk	8h	Selon FFG
Samedi 10	Mérites Jeunes	Strokeplay	8h	Selon critères ffgolf
Dimanche 11				
Mardi 20	Classement	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
Jeudi 22	3° ALSYOP - Réservée aux + de 70 ans	Stableford	10h	GF + à définir
Samedi 24	Trophée des Entreprises en équipes (Shot-gun)	Stableford	9h	Auprès de l'AS BDS
Dimanche 25	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 €

DATE	NOM	FORMULE	Heure	INSCRIPTION
JUILLET				
Mardi 11	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 €
CAROTTAGE DES GREENS du 17 au 21 juillet				
AOUT				
Vendredi 18	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 €
SEPTEMBRE				
Dimanche 10	Open CHAUFFAGE PROCONFORT Fortes dotations et Déjeuner (shot-gun)	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 € + 10 €
Lundi 11	Classement	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
Dimanche 17	Compétition Joaillerie BOSSARD Fortes dotations et Cocktail (shot-gun)	Stb	9h	GF + 5,50 € + 10 €
Samedi 23	Classement	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 €
Samedi 30	Monsieur GOLF TOUR Fortes dotations et Cocktail (shot-gun)	Scramble	9h	GF + 15 €
OCTOBRE				
Vendredi 6	Classement	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
Dimanche 15	Coupe des Couples (Shot-gun)	Scramble	9h30	GF + 5,50 €
Mardi 17	Classement	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
NOVEMBRE				
Dimanche 12	BDS' Cup et Buffet	Match-play	9h30	Auprès de l'AS BDS
Samedi 18	COUPE DU BEAUJOLAIS et BUFFET	Scramble	9h30	GF + 23 €
Mardi 21	COUPE DU BEAUJOLAIS et collation	Greensome	9h30	GF + 12 €

GOLF DES BOUCLES DE SEINE



THÉÂTRE



Les 30 et 31 octobre dernier, Moisson accueillait à la salle Moitrier la troupe de théâtre amateur THEÂTRE PASSION-PARTAGE pour un spectacle des plus réjouissants :

« MONSIEUR DE MAUPASSANT, QUELLES NOUVELLES ! »

Outre le fait de nous faire (re)découvrir Guy de Maupassant, un des plus grands écrivains français, au travers de quatre de ses innombrables nouvelles, la mise en scène de Hervé COMBEMOREL était tout à fait originale puisqu'au théâtre vivant se mêlaient aussi des effets son & vidéo. Maupassant est encore aujourd'hui un écrivain très actuel tant par les thèmes abordés que par la finesse et l'ironie avec lesquelles il a dépeint les travers humains. Et c'est pourquoi il nous est encore si proche. Nous attendons impatiemment les représentations futures.

LECTURE À L'ÉCOLE

Notre troupe **THÉÂTRE PASSION PARTAGE** a déjà eu le plaisir de faire des lectures dans les résidences de nos seniors et à chaque fois les retours que nous avons eus étaient très encourageants. Nous continuons donc en 2023 avec déjà plusieurs réservations.

En 2021, j'avais eu la surprise, avant Noël, de découvrir, dans ma boîte aux lettres, un très beau dessin de l'un des enfants de l'école de Moisson avec un gentil mot d'accompagnement qui m'avait touché. Malheureusement le Covid sévissait encore...

Cette année, recevant de nouveau, d'une autre petite fille de l'école, un beau dessin, j'ai pris contact avec la directrice de l'établissement et lui ai proposé de faire une lecture aux enfants.

Madame Bañuls a très gentiment adhéré à ma proposition de lecture du « **Bonhomme de Neige** » d'Andersen. Devant toutes les classes de l'école élémentaire le vendredi 16 décembre dernier, j'ai donc eu le plaisir de lire ce conte devant les générations de demain ; ce qui a été tout aussi réjouissant pour moi que nos lectures devant les seniors.

Mon jeune public a été très attentif ! Parole ! Je ne l'avais pas soudoyé car je ne leur ai offert les chocolats qu'après avoir lu ! Je garde un souvenir très touchant de cet après-midi chaleureux.

Je reviendrai ! Hervé COMBEMOREL



HANS-CHRISTIAN ANDERSEN



The Sun will soon teach you to run, said the third dog.



FOULÉES MOISSONNAISES

Dimanche 5 février à l'île de loisirs, ils étaient plus de 250 compétiteurs sur la ligne de départ pour parcourir 5 ou 14KM.

BRAVO à tous les participants et un grand merci à l'île de loisirs et ses organisateurs, ainsi qu'aux bénévoles des 3M (Moisson, Méricourt et Mousseaux-sur-Seine) pour leur aide indispensable tout au long du parcours.

A l'année prochaine avec une participation record ... des sportifs comme des bénévoles !

Retrouvez les résultats sur notre site internet www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr et les photos sur notre page FACEBOOK « Île de loisirs des Boucles de Seine ».



LOTO

L'organisation du loto du dimanche 12 février et sa popularité croissante signent un nouveau succès pour le Comité des Fêtes de Moisson-Lavacourt : les habitants de la commune et des alentours étaient tous au rendez-vous pour faire salle comble à l'Espace Moitrier. Une popularité d'autant plus réjouissante que les bénéfices serviront à enrichir les projets de l'année à venir.

De l'enceinte portable à l'ordinateur en passant par un bon d'achat de cent euros à Intermarché, un robot-pâtissier, des appareils électroménagers, et au final trois gagnants ex-aequo, tous les vainqueurs ont été enchantés.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les artisans et commerçants qui ont joué le jeu en offrant des lots, à savoir : l'Île de Loisirs de la Boucle, Carine du Cabinet Résilience, Cathy et Bertrand du Café de la Place, Olivier de l'entreprise Taillier, Fanie de Naily's, José et Sabrina du food-truck Pizza Gourmande ; ainsi que la Mairie de Moisson.

Merci aussi à tous les bénévoles qui répondent toujours présents pour leur aide organisationnelle et sans lesquels ces événements ne pourraient se tenir.



GOSPEL

Le 11 février, notre église Saint-Léger était pleine à craquer puisque plus de 120 personnes, petits et grands, avaient bravé le froid pour venir partager un moment de plaisir en écoutant la chorale



Gospel Attitude. Pas moins de quarante choristes dirigés par Jacky Weber nous ont véritablement transportés au son des rythmes puissants et des voix si chaleureuses du Gospel.

Merci à eux. Et merci à Entrelacs pour avoir organisé cet événement artistique et généreux en émotion.

TARTIFLETTE ET MARCHÉ NOCTURNE

Ce fut dans un esprit de partage et de cordialité qu'une centaine de marcheurs s'étaient donné rendez-vous le 28 janvier dernier à la Base de Loisirs pour une marche nocturne organisée par le Comité des fêtes. Petits et grands ont ainsi eu l'occasion d'échanger pendant un tour de plus de 5km. Un petit quizz sur la montagne à l'attention des enfants a jalonné le parcours autour du grand lac et créé une émulation à l'effort.

S'en est suivi un repas tartiflette que les bénévoles du Comité avaient cuisiné tout au long de la journée ; puis une soirée Karaoké avec « Diego animation ».

Alors un grand merci à toute l'équipe du Comité pour la cuisson des :

- 50 kg de pommes de terre,
- plus de 10 kg d'oignons et lardons,
- et le service tout au long de la soirée.



Merci aussi à Diego pour l'animation, à Rémi et la Base de Loisirs pour la mise en sécurité de cette manifestation, Liliane pour le vin chaud, et Virginie pour la préparation de tous les desserts ... faits maison, s'il vous plaît !

Les bénéfices de cette soirée sont reversés à la coopérative scolaire de l'école Alice Bonvalot, notamment pour son ambitieux projet de classe de neige.

PETIT MARCHÉ NOCTURNE DE NOËL

Notre petit marché nocturne de Noël
a encore été une belle réussite,
... grâce à vous tous ! Merci !!!



Et notre chef ... Olivier Berté
qui a régalé bon nombre d'entre vous
de son foie gras poêlé et ses St Jacques
marinées à la Thai !



Toute la soirée du 09 décembre dernier, les lumières de Noël ont scintillé place Guerbois. Plus d'une dizaine d'exposants se sont installés, malgré le grand froid, sous les «parasols chauffants»

Le Miel, les Huiles d'olive, le jambon ibérique de Sébastien et Caroline. Les rhums arrangés et accras de Serge. Les soupes et Chutneys de Bibou. Les bijoux et créations de Maud et Céline.

Vous avez été très nombreux aussi à venir déposer des cadeaux pour les enfants, sous le sapin de notre Noël solidaire.

Merci énormément pour votre gentillesse et votre générosité. On ne rappellera jamais assez que Noël est avant tout une grande fête du Cœur !



La soirée s'est prolongée par une bonne tartiflette au Café de la place, toujours en musique avec le groupe de Poupousse et avec Bertrand qui a rejoint les musiciens pour quelques chansons

Un bien joli concert.

Très apprécié à l'unanimité!

Un grand Bravo à tous !

Et pour répondre à vos demandes...



Nous reprendrons bien les «petits marchés» à partir du mois de mars. Les dates vous en seront communiquées via PanneauPocket, Facebook et affichage chez nos commerçants.



GOUTER INTERGÉNÉRATIONNEL

Vendredi 16 décembre, les enfants ont chanté Noël devant leur école, sur la place de l'église. Ce fut un moment véritablement magique de partage avec les aînés de notre village qui avaient été

conviés quelques jours plus tôt par de petites lettres rédigées par les enfants.

Deux jours avant, à la salle Moitrier, ceux-ci avaient concocté des gourmandises de Noël lors d'un atelier Pâtisserie improvisé pour l'occasion. Ils les ont offertes aux aînés à l'occasion de ce goûter intergénérationnel qui a réjoui petits et grands.

Un grand merci à Monsieur Combemorel, dont la jolie lecture du bonhomme de neige d'Andersen a enchanté les enfants, à mes petites fées Françoise(s) toujours à mes côtés qui ont préparé les sachets de friandises et aidé au service, aux parents d'élèves pour leur aide dans l'organisation et le rangement, aux enfants qui ont accueilli avec beaucoup de gentillesse nos aînés.

Une belle journée de partage et de générosité !

Nous remercions tous les participants et tout particulièrement Virginie, Directrice de l'école, qui a orchestré cet émouvant moment.



FRELON ASIATIQUE



Depuis 2004, année estimée de son arrivée sur le sol français, le frelon asiatique continue sa conquête fulgurante du territoire national et génère de nombreuses inquiétudes. Car s'il n'est a priori pas plus dangereux pour l'Homme que notre frelon européen, il est en revanche un redoutable tueur d'abeilles dont il se nourrit.

Notre monde étant menacé par la diminution des populations d'abeilles et autres insectes qui assurent la fécondation des plantes à fleurs et la peur étant rarement bonne conseillère, il est fondamental de savoir différencier les deux espèces afin de savoir comment s'en débarrasser sans appauvrir davantage notre biodiversité en détruisant par méconnaissance nos frelons européens.

Le frelon asiatique présente un aspect plus sombre que le frelon européen. Il est brun-noir, et de loin fait comme une tache sombre sur le nid. De plus près, on le reconnaît facilement avec son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orangé. Il mesure 3 cm et possède de longues pattes jaunes qui traînent à l'arrière de son corps. Il se distingue aussi par son agilité et contrairement à son cousin européen, il peut réaliser des vols stationnaire sur de longue durée.

Le site du Museum National d'Histoire Naturelle nous apprend tout ce qu'il faut savoir sur le sujet :

<https://frelonasiatique.mnhn.fr>

CONDUITE À TENIR SI VOUS APERCEVEZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES :

Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques situé :

- **sur le domaine public**, il faut appeler la Mairie qui a la responsabilité de sa destruction et fera appel à un désinsectiseur professionnel ;
- sur le domaine des **AEV**, celles-ci sont seules responsables de la destruction des nids ;
- et si le nid est sur un **domaine privé**, s'adresser à un désinsectiseur professionnel.

Mais **ne tentez en aucun cas d'intervenir vous-mêmes.**

Quelques spécialistes locaux de la destruction de nids de frelons (liste non exhaustive) :

Entreprise	Responsable	Commune	Téléphone
Michaël Arboriste	M. Michaël WANPACH 78270	Mousseaux	06.86.76.18.58
Guêpes Frelons 78	Mme V. FILIMOEHALA 78270	Lommoye	06.98.71.20.52
SL FRELONS	M. Sébastien LEVY 78270	Bonnières s/ Seine	06.67.29.92.72
Jérémy destruction	M. Jérémy BROCARD 27620	Gasny	06.58.59.16.05

Enfin, **sachez que tout nid découvert, détruit ou non, doit être signalé**

SOIT à la mairie

SOIT sur le site : <https://frosaiif.fr>



LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



Comprendre pour Agir

Cette année encore, la chenille processionnaire du pin joue les vedettes. Et on s'en passerait bien ! Sa présence de plus en plus envahissante inquiète et, en effet, ce n'est pas sans raison qu'elle a été récemment classée « espèce nuisible à la santé humaine ».

- A son contact, des **réactions allergiques** allant de la simple démangeaison au choc anaphylactique

(rare, certes) peuvent se produire. Nos compagnons à quatre pattes sont **particulièrement exposés** puisque l'ingestion d'une chenille leur sera fatale.

- Sa **très rapide prolifération** fait qu'elle est en passe de conquérir la quasi-totalité du territoire français. Le réchauffement climatique et le déséquilibre engendré par la disparition croissante de la biodiversité semblent expliquer cette invasion. Et son surnombre aggrave évidemment sa dangerosité.



Quelques bons conseils à titre préventif :

• **POSER UN LEURRE** (« écopiège ») sur l'arbre atteint par un cocon pour y piéger les chenilles processionnaires du pin avant qu'elles ne rejoignent le sol pour y effectuer leur nymphose. Plusieurs entreprises d'élagage sont compétentes sur la suppression des insectes nuisibles, telles Eden Vert 3D, Vert Mousseaux, ... (liste non exhaustive).



Attention aux traitements chimiques qui détruisent aussi de nombreuses autres espèces inoffensives !

- RENSEIGNEZ-VOUS -

• Faire de la **MÉSANGE NOTRE ALLIÉE** en lui installant des nichoirs. En effet, un couple de mésanges consomme à peu près 500 chenilles par jour ! Ouverture de 32 millimètres, pas plus pas moins. Installation à 2,5 à 3,5 mètres de hauteur sur le tronc et exposition sud-est (et à l'abri des vents dominants, s'il vous plaît !).

• **APPRENDRE À NOS ENFANTS** à identifier la processionnaire pour éviter la destruction d'autres espèces de chenilles inoffensives.

• **PRÉVENIR NOTRE VOISIN** si nous apercevons un cocon sur un arbre de son jardin.

(Une occasion de plus pour faire connaissance ...).

Depuis avril 2022, la lutte contre la chenille processionnaire du pin comme du chêne est de la compétence du préfet.

C'est donc le préfet de département qui définit par arrêté les mesures de gestion des populations de chenilles processionnaires à mettre en place sur son territoire. Ainsi, lorsque la présence de ces dernières est détectée, la commune se réfèrera à l'arrêté du préfet.

- En l'absence d'arrêté préfectoral **les communes peuvent prendre un arrêté municipal** pour obliger les propriétaires et locataires à supprimer mécaniquement les cocons et à procéder à un traitement annuel préventif. Cf. le site de la Mairie (www.moisson.fr) **l'arrêté municipal 2023-010**.

Pour les zones relevant des AEV, celles-ci sont seules compétentes.



L'influenza aviaire (IA) est une maladie virale hautement contagieuse qui affecte à la fois les oiseaux domestiques et sauvages.

L'influenza aviaire constitue également une préoccupation majeure de santé publique.

CHACUN PEUT ÊTRE UNE SENTINELLE

Afin de limiter la diffusion du virus, veuillez rester sur les chemins balisés et ne pas vous approcher ni nourrir les oiseaux sauvages.

Après votre promenade, changez de tenue et de chaussures si vous devez vous rendre dans un élevage de volailles ou une basse-cour.

SI VOUS TROUVEZ DES OISEAUX MORTS (ou moribonds)

- **Ne les touchez pas et notez le lieu de découverte** (si possible le géolocaliser)
- Si les oiseaux morts (ou moribonds) sont situés dans la moitié Nord du département, contactez l'Office Français de la Biodiversité (OFB : 01 30 90 64 85 - sid78-95@ofb.gouv.fr) ou la **mairie de la commune où le cadavre a été trouvé**.
- Si les oiseaux morts (ou moribonds) sont situés dans la moitié Sud du département, contactez la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile de France (FICIF : 01 34 85 33 00 - contact@ficif.com) ou la **mairie de la commune où le cadavre a été trouvé**.

Pour plus d'informations :

- <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>
- ddpp@yvelines.gouv.fr



INFLUENZA AVIAIRE

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

DEPUIS PEU, LES CAS SE MULTIPLIENT EN ILE-DE-FRANCE !

VOUS AVEZ DES POULES OU DES OISEAUX D'ORNEMENT

Pour les protéger de la grippe aviaire et protéger les éleveurs de volailles, il convient de :

- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour;
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux;
- Vous faire connaître en mairie ou par télédéclaration en cliquant sur <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>.

EN CAS DE MORTALITÉ ANORMALE, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE MAIRIE OU DE VOTRE VÉTÉRINAIRE.

ADOPTONS CHACUN LES BONS GESTES !



UNE BREVE HISTOIRE DU VILLAGE DE MOISSON ET DE SON HAMEAU DE LAVACOURT

Saison 1 - Épisode 3
Producteur Daniel Gouriou
Maire de 2001 à 2020



Un peu d'histoire locale

L'isolement qui accablait les Moissonnais n'était pas signe d'ignorance comme en témoigne la rédaction des cahiers de doléances pour servir à la réunion des États Généraux le 5 mai 1789.

Les paroissiens se réunirent dans l'église St Léger et en rédigèrent une vingtaine concernant les impôts et l'abolition des privilèges.

Ces doléances, portées par toutes celles du royaume contribuèrent à la première transformation législative et administrative, en particulier la création des départements, des cantons et des communes. Moisson fut rattaché au canton de la Roche Guyon puis de la Villeneuve-en-Chevrie avant de l'être à celui de Bonnières.

La seconde transformation fut aussi religieuse avec la destruction du cadre paroissial.

L'abbé Charles Buffet accepta le 19 janvier 1791 de prêter serment à la constitution civile du clergé mais cependant, l'église fut fermée par des révolutionnaires en 1794.

Les Moissonnais étaient frappés par les réquisitions. Les 34 cultivateurs de la commune devaient livrer, en juillet 1794, 80 quintaux de blé pour approvisionner les villes alors que la culture céréalière n'était déjà pas facile. Notre 1^{er} maire, Simon Cointrelle (1792-1797), chercha à négocier pour réduire les quantités prélevées, mais sans y parvenir.

Les pratiques révolutionnaires étaient mal venues dans la commune.

Cependant Moisson se dota de nouvelles structures. Un premier instituteur Charles David fut nommé ainsi qu'un garde-champêtre en mars 1795. Il fallut attendre le 15 mars 1803 pour qu'un nouveau curé soit nommé, mais le presbytère édifié en 1721, considéré comme bien national, avait été vendu. Le nouveau curé fut logé dans une maison louée par la commune.

Très touchés par les mutations du monde, les Moissonnais furent séduits par le projet de pont à Lavacourt qui fut abandonné pour des raisons techniques. Quelques années plus tard l'ingénieur Boulland proposa un pont entre La Vacherie et La Roche Guyon qui fut construit en 1835.

C'était un pont suspendu très sensible au vent.

La vie dans notre commune était très difficile et les habitants la quittaient. Elle passa de 892 habitants en 1831 à 247 en 1836.

